



LA LETTRE

du Réseau de Santé Ville-Hôpital en Addictologie



La lettre n°25 / mars 2013
www.addictlim.fr



La seconde journée grossesse et addiction, coorganisée par les réseaux de santé Addictlim et Périnatlim, s'est déroulée sur le site de Chéops le jeudi 21 mars 2013.

Une centaine de professionnels médico-psycho-sociaux de toute la région se sont réunis pour aborder le thème : « Grossesse et addictions : repérage et orientations ».

Les interventions variées ont permis à l'auditoire d'appréhender le contexte de la femme enceinte addictée, et de mieux connaître les différentes structures d'accueil dédiées à ces patientes. Des moments d'échanges riches, interprofessionnels ont participé à mettre en lumière la complémentarité des professions dans une prise en charge multidisciplinaire de ces femmes.

L'équipe d'AddictLim

Les chiffres du réseau*

300 000 usagers problématiques de drogues en France

Une nouvelle étude multicentrique de type « capture/recapture » a été lancée fin 2010 dans 6 villes françaises : Lille, Lyon, Marseille, Metz, Rennes et Toulouse. Les données de prévalence recueillies dans ces différentes villes ont permis de réaliser une nouvelle évaluation du nombre d'usagers problématiques de drogues en 2011. Les différentes méthodes d'estimation conduisent à une fourchette de valeur assez large, située entre 275 000 et 360 000 personnes.

*OFDT, rapport annuel remis à l'OEDT

La question du mois de Mars

Question n°6

Un contrôle urinaire est-il obligatoire avant la mise en place d'un traitement de substitution aux opiacés ?

La réponse du mois de Février

Question n°5

Peut-on « dépanner » un patient suivi régulièrement qui n'a plus de traitement ? et une personne de passage ?

Les traitements de substitution aux opiacés sont prescrits dans le cadre d'un protocole de soins et possèdent une législation visant à limiter le mésusage et le trafic. **Ainsi, aucun traitement ne peut être délivré sans ordonnance.**

Le « dépannage » doit être toujours replacé dans le contexte et la cause identifiée.

En pratique, on peut distinguer 2 types de demande de « dépannage » :

- celui d'un patient régulier
- celui d'une personne de passage

Formations Professionnelles 2013

11 avril 2013- Tulle

Jeudi de l'addictologie

Alcool au féminin -

Dr Villéger, N. Leycuras

AddictLim-Asso Bobillot

CSAPA Drogues illicites

CSAPA ANPAA

Renseignements 05 55 05 99 00

16 mai 2013- Guéret

Jeudi de l'addictologie

Alcool au féminin -

Dr Villéger, N. Leycuras

AddictLim-Asso Bobillot

CSAPA Creuséadd

Renseignements 05 55 05 99 00

23 mai 2013- Limoges

Jeudi de l'addictologie

Cas Cliniques

AddictLim-Asso Bobillot

CH Esquirol

Renseignements 05 55 05 99 00

Planning annuel des formations sur notre site www.addictlim.fr (mise à jour régulière)

Associations d'usagers

2 avril 2013 - Limoges

Rencontre Addictologie du

Mardi ; 14h00-15h00

J'arrête quand je veux !

AddictLim-PAL CH Esquirol

Renseignements 05 55 05 99 00

Pour un patient régulier

A l'officine, le pharmacien doit évaluer la situation et contacter le médecin prescripteur afin qu'une solution soit envisagée rapidement et ensemble pour permettre la continuité des soins. Chez le médecin, l'évaluation permet de voir la nécessité de compléter le traitement ou non. Le complément d'ordonnance est possible si le médecin le mentionne. En cas de situation complexe, vous pouvez demander un avis spécialisé dans le cadre du réseau (staff inter-professionnel).

Pour une personne de passage

A l'officine, le pharmacien doit évaluer la situation et proposer une orientation vers un médecin ou une structure spécialisée. Chez le médecin, l'évaluation de la situation permet de justifier une prescription de buprénorphine pour assurer la continuité des soins. La prescription de méthadone implique un relais par un centre spécialisé conformément à la législation. En cas de situation complexe, il peut orienter vers une structure spécialisée ou demander un avis spécialisé.

Les informations du réseau

Médicament : réduction de la consommation d'alcool

Selincro® (nalmefene), premier traitement autorisé dans la réduction de la consommation d'alcool vient de recevoir son autorisation de mise sur le marché européen. Le médicament, proche de la naltrexone Revia®, apporte une nouvelle option thérapeutique pour les patients adultes dépendants ayant une consommation d'alcool à haut risque. Dans les essais cliniques du laboratoire fabricant, Le Selincro® aurait réduit de près de 60% la consommation d'alcool après 6 mois de traitement.

Alcool : des excès considérablement sous-estimés

Une sous-estimation d'environ 40% de la consommation d'alcool déclarée, c'est l'hypothèse adoptée par ces chercheurs, à partir des données de ventes, hypothèse qui leur permet de démontrer que la prévalence de la consommation excessive d'alcool est augmentée, dans la réalité des faits d'au moins 20%. Ces conclusions, publiées dans l'édition du 26 février de l'European Journal of Public Health démontrent une sous-estimation certaine de la consommation d'alcool déclarée et suggèrent de tenir compte de ce phénomène de sous-déclaration dans les initiatives de santé publique.

Du GHB contre la dépendance à l'alcool

Quelques jours après l'autorisation de mise sur le marché européen accordée à Selincro®, les essais sur un autre candidat contre la dépendance à l'alcool, Alcover® inquiètent. En cause, le principe actif de ce médicament, déjà commercialisé en Italie depuis plus de 10 ans, le...GHB. Point sur l'utilisation récréative et médicale du GHB, et sur le risque de dépendance.

Acronyme ? Zoom sur ...

PASS

Les permanences d'accès aux soins de santé (PASS) sont des cellules de prise en charge médico-sociale, qui doivent faciliter l'accès des personnes démunies non seulement au système hospitalier mais aussi aux réseaux institutionnels ou associatifs de soins, d'accueil et d'accompagnement social.

Il existe 4 PASS en Limousin :

- CH Brive : 05 55 92 60 00
- CH Tulle : 05 55 29 79 00
- CH Guéret : 05 55 41 19 12
- CHU Limoges : 05 55 05 61 23

Groupes de parole

Pôle d'Addictologie en Limousin

Groupe de parole VHC, Patients

Plus de renseignements au
06 74 01 88 20

Groupe de parole
Parents

Plus de renseignements au
06 74 01 88 20

CSAPA drogues illicites

Brive la gaillarde (19)

Groupe de parole parents et usagers

Plus de renseignements au
05 55 17 70 12

Staff

Inter-Professionnel

Vous avez besoin d'un avis, d'un conseil, de faire le point sur une situation ?

Un addictologue est disponible pour vous rencontrer le premier mercredi de chaque mois.

Prochain RDV : mercredi 3 avril
de 9h00 à 12h00

Renseignements et prise de RDV
au 05 55 05 99 00

AddictLim, 26 avenue des courrières, 87 170 Isle, 05 55 05 99 00, contact@addictlim

Conseil d'Administration : Président Docteur P. Villéger, Vice-Président Docteur P. Cognard, Trésorier Docteur D. Galinat, Vice-trésorier

Docteur L. Durenque, Secrétaire Docteur C. Chevalier, Vice-Secrétaire Docteur V. Rouyer, Mme Martine Astorg, Docteur C. Boulin, M.

Jean-Pierre Faure, Docteur Olivier Lamare, Docteur Olivier Marquet, Docteur D. Moreau, Docteur I. Nougier-Rateau

Permanents : Coordonnateur de santé Docteur A. Nguyen, Coordinatrice administrative Mme Mathilde Gaulier, Secrétariat Mme P. Brouillaud, Déléguée de santé A. Armani

Si vous ne souhaitez plus recevoir la lettre du réseau, merci de répondre à ce courriel en nous spécifiant "merci de ne plus m'envoyer la lettre"